

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 474

présenté par

M. Potier, Mme Manin, M. Juanico, Mme Tolmont, Mme Victory, Mme Rabault, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, M. Naillet, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après la deuxième phrase de l'alinéa 92, insérer la phrase suivante :

« La recherche en matière de transition agro-écologique doit adopter une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé humaine, animale et environnementale telle qu'elle s'exprime à travers le concept « Une seule santé » afin de prendre en compte nos relations d'interdépendances. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à décliner dans le droit français le référentiel commun adopté par l'alliance tripartite entre la FAO, l'OIE et l'OMS en 2007.

La question des interdépendances doit être au coeur de la recherche à mener dans les années à venir. Nous devons prendre conscience que la date de récolte des mirabelles en France dépend de choix agricoles faits au bout du monde, tandis que les rendements du mil dans la zone subsaharienne sont liés à nos propres options agronomiques autant qu'à nos styles de vie. En matière agricole, l'interdépendance est aussi celle qui lie santé humaine et santé animale. À cet égard, le Programme conjoint européen (EJP) « One Health » piloté par l'ANSES, qui lie 39 partenaires, issus de 19 pays européens est exemplaire. Ce concept est porteur d'une extraordinaire espérance politique et trace la voie d'une recherche scientifique au service de la transition agro-écologique.

